

Procès Verbal
certifié conforme à
l'original -
le gérant

SARL AK. TRANS

SARL au capital de 150 000.00 euros
Siège social : 56 Boulevard des Rondes 47220 ASTAFFORT
RCS AGEN N°398470963

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille vingt-quatre,
et le deux octobre à dix-sept heures,

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire dans les locaux de la société
à Astaffort, sur convocation régulière.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|---|-----------|
| - M. André KULL, propriétaire de | 499 parts |
| - Mme Joëlle KULL LOUPIAS, propriétaire de..... | 1 parts |

soit un total de..... **500 parts**

sur les cinq cents (500) parts composant le capital social., Monsieur André KULL préside la séance en
sa qualité de gérant.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la
majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Puis le président rappelle l'ordre du jour.

- Constatation du changement de signalétique et modification des statuts

RESOLUTION UNIOUE - Constatation de la modification de signalétique

La Mairie d'ASTAFFORT ayant procédé a un changement de signalétique, le siège social de la société
reste situé au même endroit, à « Boulevard des Rondes » 47220 ASTAFFORT lequel est devenu :56
Boulevard des Rondes » 47220 ASTAFFORT.

L'Assemblée Générale constate ce changement et décide de modifier l'article 4 des statuts afin de mettre
à jour l'adresse postale du siège social, sans transfert.

L'article 4 des statuts est désormais libellé comme suit :

« ARTICLE 4-SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au **56 Boulevard des Rondes 47220 ASTAFFORT**

. Ak. JKL

Il pourra être transféré dans tout autre endroit de la même ville, par simple décision de la Gérance, et en tout autre lieu, en vertu d'une décision extraordinaire des associés.

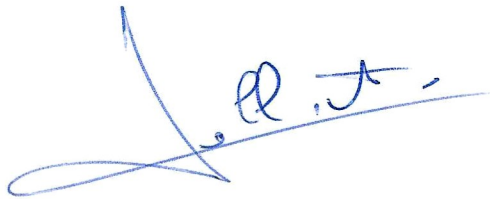
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et les associés présents.

André KULL

Joëlle KULL

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. KULL', with a large, sweeping flourish at the end.A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Joëlle KULL', written in a cursive style.